

Subvention au Tour Cycliste du Doubs

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le Tour Cycliste du Doubs a fait étape à Besançon le vendredi 30 août 1991. Cette manifestation, dont la notoriété nationale est indéniable, mérite le soutien de notre Ville.

Sur proposition de la Commission des Sports réunie le 3 septembre 1991, le Conseil Municipal est invité à attribuer une subvention d'un montant de 15 000 F aux organisateurs du Tour du Doubs. Cette dépense de 15 000 F sera imputée sur le crédit prévu au budget primitif 1991 - chapitre 945.180.691 code service 20300 (subventions exceptionnelles).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.